

ARRETE N°EPE UCA-2021-724

**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE
IUT CLERMONT AUVERGNE**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation ;
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA) ;
Vu les statuts de l'UCA ;
Vu l'arrêté n° EPE UCA-2021-723 portant nomination de Monsieur **Éric AGBESSI** ;
Vu l'arrêté n°2021-356 du 8 octobre 2021 ;

ARRETE

Article 1 :

A compter du 17 décembre 2021, délégation de signature est donnée à **Monsieur Éric AGBESSI**, Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de l'Université Clermont Auvergne (UCA), en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, à **Madame Sandrine PUSERGUE**, responsable administrative de l'IUT de l'UCA, en cas d'absence ou d'empêchement de celle-ci, à **Monsieur Sébastien SALVA**, Directeur adjoint de l'IUT de l'UCA, en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, à **Madame Sophie RODIER**, Directrice adjointe de l'IUT de l'UCA, et en cas d'absence ou d'empêchement de celle-ci, à **Madame Evelyne BERNARD**, Directrice adjointe de l'IUT de l'UCA, à effet de signer au nom du Président de l'université, les actes suivants concernant l'IUT de l'UCA :

1.1 : Etudes et vie universitaire

- Tous actes, décisions, certificats, procès-verbaux relatifs à l'inscription des étudiants et stagiaires et au transfert de dossiers ;
- Organisation des examens (convocations, calendriers, relevés de note sauf ERASMUS, à l'exclusion de la signature des diplômes) ; les attestations de réussites ne peuvent être signées que par le Directeur, à l'exclusion de toute subdélégation ;
- Conventions d'accueil à l'IUT de lycéens ou d'étudiants en formation initiale ou continue dans le cadre de leur formation ;
- Conventions de stage des étudiants de l'Université, pour des stages intégrés à un cursus pédagogique ;
- Conventions de formation en alternance (contrats de professionnalisation et d'apprentissage) ;
- Conventions et contrats de formation continue, selon les modèles en vigueur à l'UCA ;
- Déclaration d'accident d'étudiant.

1.2 : Gestion des personnels placés sous l'autorité du délégataire

- Autorisations d'absence ;
- Congés annuels et horaires des personnels BIATSS ;
- Demandes d'ordres de mission, valant autorisation d'effectuer la mission, sur le territoire métropolitain, inférieurs à 8 jours et pris en charge par le budget de la composante ;
- Autorisation de conduite de véhicule administratif pour les véhicules relevant de la structure ;

- Contrats de travail étudiants au titre de l'article L. 811-2 du code de l'éducation ;
- Attestations de service fait, attestations de présence ;
- Déclaration d'accident de service, certificats de prise en charge (AT) ;
- Etats liquidatifs d'heures complémentaires ;
- Certificats administratifs relatifs aux services des enseignants-chercheurs et des enseignants ;
- Tableau de service individuel des enseignants-chercheurs et des enseignants.

1.3 : Relations internationales

- Contrats d'études conclus à l'occasion d'accueil d'étudiants étrangers ;
- Relevés de notes ERASMUS, attestation d'arrivée et fin de séjour.

1.4 : Conventions

- Les conventions d'occupation temporaire de locaux non dédiés, pour des événements ponctuels, dénommées « Mise à disposition de locaux (MADL) » ;
- Les conventions de stage pour les stagiaires « entrants » : étudiants effectuant leur stage au sein de l'UCA ;
- Les conventions de projets tuteurés concernant les étudiants de l'UCA, selon les modèles en vigueur à l'UCA ;
- Les conventions de partenariat liées à un contrat d'apprentissage déterminé selon les modèles en vigueur à l'UCA ;
- Les contrats de cession des droits patrimoniaux du droit d'auteur à titre gratuit, concernant des étudiants, selon les modèles en vigueur à l'UCA.

1.5 Les devis relatifs à la formation continue.

Article 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Éric AGBESSI**, Directeur de l'IUT de l'UCA, délégation de signature est donnée à **Madame Sandrine POUERGUE**, responsable administrative de l'IUT de l'UCA, en cas d'absence ou d'empêchement de celle-ci, à **Monsieur Sébastien SALVA**, Directeur adjoint de l'IUT de l'UCA, en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, à **Madame Sophie RODIER**, Directrice adjointe de l'IUT de l'UCA, et en cas d'absence ou d'empêchement de celle-ci, à **Madame Evelyne BERNARD**, Directrice adjointe de l'IUT de l'UCA, à effet de signer au nom du président de l'université, les actes suivants concernant les affaires financières de l'IUT de l'UCA :

- Dépense :
 - Engagement (dont ordres de mission SIFAC et lettre d'invitation SIFAC), pour des montants inférieurs ou égaux à 7500 € ;
 - Constatation et certification du service fait et des pièces justificatives afférentes, quel que soit le montant ;
- Recettes : demandes de titres de recettes ;
- Missions : états liquidatifs des frais de déplacement.

Article 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de **Monsieur Éric AGBESSI**, Directeur de l'IUT de l'UCA, délégation de signature est donnée à chacun des chefs de départements ci-dessous mentionnés, en ce qui concerne les affaires du département qu'il dirige, à effet de signer au nom du Président de l'UCA les conventions de stage des étudiants de l'Université, pour des stages intégrés à un cursus pédagogique, à l'exception des stages effectués hors du territoire national.

SITE	DEPARTEMENT	CHEF DE DEPARTEMENT
AUBIERE	GB - Génie Biologique	Eric PEYRETAILLADE
	Informatique	Cédric BOUHOURS
	MP - Mesures Physiques	Frédéric CHAUSSE
	GIM - Génie Industriel et Maintenance	Paul CHECCHIN

	GEA - Gestion des Entreprises et des Administrations	Sylvie SOLER
	RT - Réseaux et Télécommunications	Joël TOUSSAINT
AURILLAC	GB - Génie Biologique	Geneviève GAGNE-CHABALIER
	GEA- Gestion des entreprises et des administrations	Sophie LEBOUVIER
	STID Statistiques et informatique décisionnelle	Clément JACQ
LE PUY EN VELAY	Informatique	Pascale POTHEE
	Chimie	Isabelle VITRY
	MMI - Métiers du Multimedia et de l'Internet	Owen APPADOO
MONTLUCON	GEII - Génie électrique et Informatique Industrielle	David ROCHETTE
	GMP - Génie Mécanique et Productique	Gilles DURAND
	GTE - Génie Thermique et Energie	Christophe VERHAEGE
	GLT - Génie Logistique et Transport	Sandra SAÏD
	TC - Techniques de Commercialisation	Matthieu LARDEAU
	TC - Techniques de Commercialisation	Claude DEVOTI
VICHY	MMI - Métiers du Multimedia et de l'Internet	Didier MOYA
	ICJ - Information Communication option Journalisme	Samuel CUISINIER-DELORME

Article 4 :

Sont expressément exclus de la présente délégation :

- Les conventions autres que celles visées aux articles 1 et 3 ;
- Tout acte ou document qui pourrait avoir une incidence sur la masse salariale de l'Université.
- Toute demande d'ordre de mission/lettre d'invitation SIFAC et convention de formation à l'international.

Article 5 :

L'arrêté n°2021-356 du 8 octobre 2021 est abrogé.

Article 6 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'UCA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16/12/2021.

Le délégué,

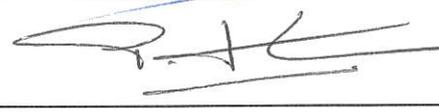
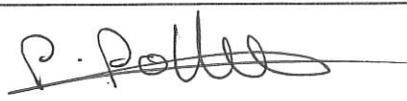
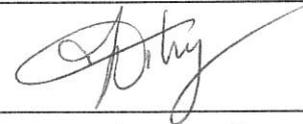
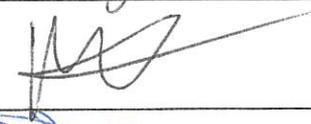

Mathias BERNARD, Président

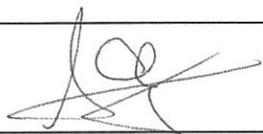
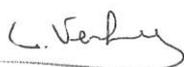
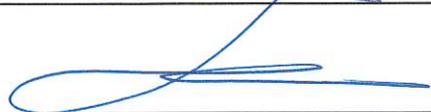
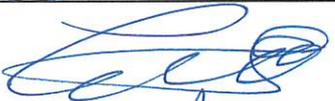
Le Président de l'UCA certifie le caractère exécutoire de cet acte,

- Transmis au contrôle de légalité le 17 DEC 2021
- Publié le 17 DEC 2021

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

Les délégués,

Vu et pris connaissance, le 22/12/2021	Éric AGBESSI	
Vu et pris connaissance, le 22/12/2021	Sandrine POUSERGUE	
Vu et pris connaissance, le 22/12/2021	Sébastien SALVA	
Vu et pris connaissance, le 22/12/2021	Sophie RODIER	
Vu et pris connaissance, le 13/01/2022	Evelyne BERNARD	
Vu et pris connaissance, le 10/01/2022	Eric PEYRETAILLADE	
Vu et pris connaissance, le 5/1/2022	Cédric BOUHOURS	
Vu et pris connaissance, le 10/01/2022	Frédéric CHAUSSE	
Vu et pris connaissance, le 5/01/2022	Paul CHECCHIN	
Vu et pris connaissance, le 05/01/22	Sylvie SOLER	
Vu et pris connaissance, le 06/01/2022	Joël TOUSSAINT	
Vu et pris connaissance, le 12/01/22	Geneviève GAGNE- CHABALIER	
Vu et pris connaissance, le 10/02/22	Sophie LEBOUVIER	
Vu et pris connaissance, le 12/01/22	Clément JACQ	
Vu et pris connaissance, le 31/01/22	Pascale POTHEE	
Vu et pris connaissance, le 17/01/2022	Isabelle VITRY	
Vu et pris connaissance, le 17/01/2022	Owen APPADOO	
Vu et pris connaissance, le 10/02/2022	David ROCHETTE	

Vu et pris connaissance, le 24/1/22	Gilles DURAND	
Vu et pris connaissance, le 29/01/22	Christophe VERHAEGE	
Vu et pris connaissance, le 25/01/22	Sandra SAÏD	
Vu et pris connaissance, le 10/02/22	Matthieu LARDEAU	
Vu et pris connaissance, le 10/2/22	Claude DEVOTI	
Vu et pris connaissance, le 05/01/2022	Didier MOYA	
Vu et pris connaissance, le 05/01/2022	Samuel CUISINIER-DELMORME	